

Spécialité Educateur sportif mention Activités de sport automobile

RNCP40454 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BPJEPS — Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15497
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	09/02/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

9 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 9 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACTUA ORGANISATION	3817798590003 6	Former et organiser l'évaluation
ASCLEPIOS SECURITE	8848126860007 6	Former et organiser l'évaluation
AUVERGNE FORMATION MONITEURS AUTOMOBILE	5129688190001 5	Former et organiser l'évaluation
ECOLE FRANCAISE DES MONITEURS DE SPORTS AUTOMOBILES	9901944170001 2	Former et organiser l'évaluation
EFISA	1014343220001 8	Former et organiser l'évaluation
FFSA ACADEMY	3952903560002 5	Former et organiser l'évaluation
GEOPARC - PREVENTION ET FORMATION	4018337930002 9	Former et organiser l'évaluation
PILOTAGE RACING	8275268560001 4	Former et organiser l'évaluation
XILANDER	4518762470007 8	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'encadrement des activités de sport automobile nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention «activités de sport automobile » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

Ce BPJEPS spécialité « éducateur sportif » est délivrée au titre de l'une des options suivantes :

- option A : optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire ;
- option B : karting ;
- option C : tout-terrain.

ACTIVITÉS VISÉES

- Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation
- Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics
- Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation
- Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis
- Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation
- Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation

option A : optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire

- Conception de séances de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire
- Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire.
- Conduite de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire
- Evaluation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire

option B : karting

- Conception de séances de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du karting
- Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du karting
- Conduite de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du karting
- Evaluation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du karting

option C : tout-terrain

- Conception de séances de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du tout-terrain
- Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du tout-terrain
- Conduite de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du tout-terrain
- Evaluation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du tout-terrain

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation
- Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap
- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public
- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation,

en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus

- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre
- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités
- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage
- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

Option A : optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire :

- Définir les finalités d'un cycle de séances d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.
- Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en tenant compte de l'environnement de pratique, notamment la surface du lieu de pratique, ainsi que du profil des pratiquants visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, afin de répondre aux finalités du cycle de séance et respecter une progression cohérente entre les séances.
- Assurer une veille concernant les pratiques et la réglementation relative à l'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en s'informant auprès de sources fiables, afin de respecter le cadre réglementaire et sécuritaire de la pratique.
- Définir les conditions de réalisation d'une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers.
- Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de repérer les risques avant la séance et assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et sécuritaires, dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Accueillir les pratiquants à une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.
- Conduire en sécurité une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.
- Repérer les risques, freins ou difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique et d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident.
- Analyser une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de proposer des améliorations pour les séances suivantes.
- Evaluer un cycle de séances d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.

Option B : karting :

- Définir les finalités d'un cycle de séances de karting, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.
- Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de karting, en tenant compte de l'environnement de pratique, notamment la surface du lieu de pratique, ainsi que du profil des pratiquants visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, afin de répondre aux finalités du cycle de séance et respecter une progression cohérente entre les séances.
- Assurer une veille concernant les pratiques et la réglementation relative au karting, en s'informant auprès de sources fiables, afin de respecter le cadre réglementaire et sécuritaire de la pratique.
- Définir les conditions de réalisation d'une séance de karting, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers.
- Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance de karting, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de repérer les risques avant la séance et assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et sécuritaires, dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Accueillir les pratiquants à une séance de karting, en en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.
- Conduire en sécurité une séance de karting, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.
- Repérer les risques, freins ou difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance de karting en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique et d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident.
- Analyser une séance de karting, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de proposer des améliorations pour les séances suivantes.
- Evaluer un cycle de séances de karting, en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.

Option C : tout-terrain :

- Définir les finalités d'un cycle de séances de tout-terrain, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.
- Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de tout-terrain, en tenant compte de l'environnement de pratique, notamment la surface du lieu de pratique, ainsi que du profil des pratiquants visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, afin de répondre aux finalités du cycle de séance et respecter une progression cohérente entre les séances.
- Assurer une veille concernant les pratiques et la réglementation relative au tout-terrain, en s'informant auprès de sources fiables, afin de respecter le cadre réglementaire et sécuritaire de la pratique.
- Définir les conditions de réalisation d'une séance de tout-terrain, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers.
- Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance de tout-terrain, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de repérer les risques avant la séance et assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et sécuritaires, dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Accueillir les pratiquants à une séance de tout-terrain, en en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.
- Conduire en sécurité une séance de tout-terrain, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.
- Repérer les risques, freins ou difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance de tout-terrain, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique et d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident.
- Analyser une séance de tout-terrain, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de proposer des améliorations pour les séances suivantes.

- Evaluer un cycle de séances de tout-terrain, en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.

Blocs de compétences

RNCP40454BC01 — Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation
- Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap
- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public
- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre
- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée au moyen d'un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.

RNCP40454BC02 — Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage
- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée au moyen d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance.

RNCP40454BC03 — Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage option "optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire" dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les finalités d'un cycle de séances d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.

Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en tenant compte de l'environnement de pratique, notamment la surface du lieu de pratique, ainsi que du profil des pratiquants visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, afin de répondre aux finalités du cycle de séance et respecter une progression cohérente entre les séances.

Assurer une veille concernant les pratiques et la réglementation relative à l'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en s'informant auprès de sources fiables, afin de respecter le cadre réglementaire et sécuritaire de la pratique.

Définir les conditions de réalisation d'une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers.

Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de repérer les risques avant la séance et assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et sécuritaires, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Accueillir les pratiquants à une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.

Conduire en sécurité une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.

Repérer les risques, freins ou difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique et d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident.

Analyser une séance d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de proposer des améliorations pour les séances suivantes.

Évaluer un cycle de séances d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée au moyen de :

- une mise en situation professionnelle de conduite de la séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire ;
- un entretien conduit à partir d'une part de la séance mise en oeuvre et d'autre part d'un document produit par le candidat décrivant la conception de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage d'optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire, et d'un montage vidéo présentant une situation vécue en tant que moniteur embarqué.

RNCP40454BC04 — Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte et d'apprentissage option "karting" dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les finalités d'un cycle de séances de karting, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés

Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de karting, en tenant compte de l'environnement de pratique, notamment la surface du lieu de pratique, ainsi que du profil des pratiquants visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, afin de répondre aux finalités du cycle de séance et respecter une progression cohérente entre les séances.

Assurer une veille concernant les pratiques et la réglementation du karting, en s'informant auprès de sources fiables,

afin de de respecter le cadre règlementaire et sécuritaire de la pratique.

Définir les conditions de réalisation d'une séance de karting, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers.

Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance de karting, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de repérer les risques avant la séance et assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et sécuritaires, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Accueillir les pratiquants à une séance de karting, en en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.

Conduire en sécurité une séance de karting, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.

Repérer les risques, freins ou difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance de karting, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique et d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident.

Analyser une séance de karting, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de proposer des améliorations pour les séances suivantes.

Evaluer un cycle de séances de karting, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée au moyen de :

- une mise en situation professionnelle de conduite de la séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage du karting ;
- un entretien conduit à partir d'une part de la séance mise en oeuvre et d'autre part d'un document produit par le candidat décrivant la conception d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage du karting.

RNCP40454BC05 — Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte et d'apprentissage option "tout terrain" dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les finalités d'un cycle de séances de tout-terrain, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.

Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de tout-terrain, en tenant compte de l'environnement de pratique, notamment la surface du lieu de pratique, ainsi que du profil des pratiquants visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, afin de répondre aux finalités du cycle de séance et respecter une progression cohérente entre les séances.

Assurer une veille concernant les pratiques et la réglementation du tout-terrain, en s'informant auprès de sources fiables, afin de de respecter le cadre règlementaire et sécuritaire de la pratique.

Définir les conditions de réalisation d'une séance de tout terrain, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers.

Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance de tout-terrain, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de repérer les risques avant la séance et assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et sécuritaires, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Accueillir les pratiquants à une séance de tout-terrain, en en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.

Conduire en sécurité une séance de tout- terrain, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.

Repérer les risques, freins ou difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance de tout-terrain, en identifiant les besoins individuels et collectifs d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique et d'intervenir en cas de

situation accidentogène et/ou d'accident.

Analyser une séance de tout-terrain, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de proposer des améliorations pour les séances suivantes

Evaluer un cycle de séances de tout-terrain, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, afin de faire évoluer ses pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- L'évaluation est réalisée au moyen de :
- une mise en situation professionnelle de conduite de la séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage du tout-terrain ;
 - un entretien conduit à partir d'une part de la séance mise en oeuvre et d'autre part d'un document produit par le candidat décrivant la conception d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage du tout-terrain

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le moniteur évolue essentiellement dans le secteur marchand et plus rarement au sein d'associations. Le statut d'auto entrepreneur est très présent pour les titulaires des options optimisation au pilotage et à la conduite sécuritaire et tout-terrain.

La plupart des BPJEPS option karting sont quant à eux salariés et bien souvent sédentaires.

La grande majorité des structures qui organise les stages sur circuit dans le cadre de l'option optimisation au pilotage et à la conduite sécuritaire vont à la rencontre des publics et les moniteurs indépendants sont amenés à se déplacer sur plusieurs circuits au niveau national.

A l'initiative des constructeurs automobiles, les titulaires d'un BPJEPS sport automobile option optimisation au pilotage et à la conduite sécuritaire et tout-terrain sont amenés à travailler autour des produits de la marque, auprès de clients ou futurs clients, lors d'opération de présentation de nouveaux produits mais également lors de sessions de formation à l'attention des commerciaux ou distributeurs de la marque.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de sport automobile » exerce le métier de moniteur de pilotage automobile.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité du moniteur de pilotage automobile est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- Attester de la possession du PSC1 ou équivalent ;
- Etre titulaire du permis de conduire de catégorie B, en cours de validité ;
- Justifier d'un niveau de pratique personnelle en sport automobile, dans l'une des trois options suivantes :
 - option A : optimisation du pilotage et de la conduite sécuritaire;
 - option B : karting ;
 - option C : tout-terrain.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury. Dans le cas où les proportions requises aux trois alinéas précédents ne sont pas atteintes lors de la tenue de ses réunions plénières, en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement sous réserve de la présence d'au moins un formateur ou cadre technique, au moins un employeur et au moins un salarié, en dehors du président ou de son suppléant.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 538 €
Selon la branche	7 170 € – 7 906 €
Prise en charge	Branches concernées
7 538 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 906 €	CPNEF Sport
7 170 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	09/02/2030
Date de dernière délivrance possible	09/02/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35902

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP38917, RNCP39926, RNCP40011, RNCP40031, RNCP40034, RNCP40045, RNCP40049, RNCP40050

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40454/>

Où se former

Formations référencées	8
Organismes	5
Régions couvertes	4
Prix indicatif	1 500 € – 17 150 €
Durée	1200 – 1358 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 02/2026 à 11/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	42
Parcours menés à terme	35
Taux d'achèvement	83 %
Période	01/2026 – 08/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	44
Montant total engagé	161 395 €
Coût moyen par dossier	3 668 €
Durée moyenne	230 h
Période	09/2025 – 07/2026
France compétences	73 %
Reste à charge titulaire	19 %

France Travail	4 %
Entreprise	3 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.